



PLAN DE FORMATION « PERMIS C »

❖ OBJECTIF DE LA FORMATION

PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATEGORIE C

Conforme au Référentiel du Ministère des Transports et au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC).

Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C).

Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.

❖ PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 21 ans, être titulaire du permis B en cours de validité
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé de la Préfecture ;
- Savoir lire et écrire en français ;
- Avoir la nationalité française, ou justifier de la régularité de son séjour en France ;

Note : Si le dernier permis obtenu date de plus de 5 ans, il faut passer l'Epreuve Théorique Générale (Code).

❖ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH).

- Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap - M. HOARAU au 0692 45 48 43.
- Orientation des PSH vers d'autres organismes si impossible de répondre à la demande (AGEPIPH, médecins agréés par la Préfecture, Auto-école spécialisée, ...)
- Locaux adaptés à l'accueil des PMR

❖ MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis
- 15 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

AUTO MOTO ÉCOLE DU BUTOR

7 bis avenue De Lattre de Tassigny 97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 83 57 – Portable : 0692 45 48 43 - Mail : auto.moto.ecole.butor@gmail.com

SIRET 801 352 196 00019 – CODE APE 8553Z – AGREMENT E13 974 00320

Organisme de formation déclaré sous le numéro 04973259797

❖ QUALIFICATIONS DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) et de l'autorisation d'enseigner délivrée par la Préfecture
- Ces formateurs et/ou Enseignants sont référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

❖ MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Formation en distanciel (code en ligne) sur ENPC PrépaCode ou PASS ROUSSEAU
- Salle de cours climatisée et équipée de moyens multimédias
- Fiches de suivi et livrets d'apprentissage numérique
- Formation en présentiel
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Aires d'évolution spécialement aménagées (plateau technique)
- Véhicules de transport de marchandises et remorques ou semi-remorque adaptés à l'enseignement équipé de doubles commandes et des équipements auto-école.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter

❖ PROGRAMME DE FORMATION

- *Formation théorique*

Il n'existe pas de Code de la route permis C à proprement parler. L'épreuve est similaire à celle du permis voiture, il s'agit de l'ETG (Épreuve Théorique Générale).

La formation théorique peut se faire de 2 manières :

- Sur les supports en ligne des fournisseurs ENPC ou Codes Rousseau
- En salle de Code à l'auto-école

Vous en êtes dispensé si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.

- *Formation pratique*

Nous conseillons à nos élèves de commencer les leçons de conduite après l'obtention du code. Durant votre formation, le livret d'apprentissage numérique (dématérialisé depuis janvier 2024), obligatoire, vous permettra de jauger vos progrès.

La partie pratique consiste à apprendre à conduire selon un programme axé sur quatre compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger :

AUTO MOTO ÉCOLE DU BUTOR

7 bis avenue De Lattre de Tassigny 97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 83 57 – Portable : 0692 45 48 43 - Mail : auto.moto.ecole.butor@gmail.com

SIRET 801 352 196 00019 – CODE APE 8553Z – AGREMENT E13 974 00320

Organisme de formation déclaré sous le numéro 04973259797

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Connaître la réglementation et effectuer les vérifications courantes de sécurité des véhicules avant le départ et effectuer les exercices de maniabilité
- S'intégrer aux infrastructures
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions normales et difficiles sur route et en agglomération et partager la route avec les autres usagers
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières, les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Chaque compétence est elle-même divisée en objectifs et en sous-objectifs.

C'est seulement au terme de votre apprentissage, lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, que votre formateur pourra vous présenter à l'examen pratique.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- Suivi pédagogique théorique et pratique depuis Easy Système, ENPC Prépacode
- Un planning mentionnant les dates et horaires de formation est remis aux apprenants.
- Des feuilles d'émargements sont utilisées pour le suivi de l'action de formation.
- Les absences doivent être justifiées (certificat médical, arrêt de travail, convocation, ...).
- Enquête de satisfaction en fin de formation
- Evaluations continues aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC) ;
- Evaluation finale : Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C par un inspecteur du Permis de conduire et de la sécurité routière selon les places attribuées par les services préfectoraux et se déroulent en 2 épreuves (plateau et circulation).

- L'objectif de **l'épreuve hors circulation** ou **plateau** est d'évaluer le niveau des connaissances et des savoir-faire que vous avez acquis : réglementation des transports, Code de la route, sécurité et signalisations routières, chargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage pour les ensembles.

Elle dure une quarantaine de minutes et se compose en plusieurs étapes (interrogation écrite, thèmes, interrogation orale, vérifications du véhicule, manœuvre).

Pour être reçu à l'épreuve plateau, vous devez réussir l'épreuve de maniabilité, ne pas avoir de note éliminatoire et totaliser un minimum de 17 points sur 21.

Vous conservez le bénéfice de l'épreuve hors circulation **pour un an**, dans la limite de trois présentations à l'épreuve en circulation. L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

AUTO MOTO ÉCOLE DU BUTOR

7 bis avenue De Lattre de Tassigny 97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 83 57 – Portable : 0692 45 48 43 - Mail : auto.moto.ecole.butor@gmail.com

SIRET 801 352 196 00019 – CODE APE 8553Z – AGREMENT E13 974 00320

Organisme de formation déclaré sous le numéro 04973259797

- Le déroulement de l'épreuve en circulation est **similaire pour toutes les catégories de permis du groupe C**. Elle dure entre 40 et 60 minutes selon la catégorie. Pour être reçu, le **nombre de point permis C circulation** à obtenir correspond à 17 points minimum sur 28 et vous ne devez pas commettre de [faute éliminatoire au permis](#).

❖ SANCTION VISEE

- Permis de conduire de la catégorie C, avec une validité de 15 ans et renouvellement administratif ;
- Attestation de fin de formation

❖ DUREE & COÛT ET LIEU DE FORMATION

Durée : 210h minimum

Tarif : 2 300€ TTC

Coût horaire : 10.95 € TTC

Effectifs : 16 stagiaires maximum / 4 stagiaire maximum par véhicule

Lieu : Centre de formation du Butor - 232 boulevard Jean Jaurès - 97490 Sainte-Clotilde

❖ CONTACT

CENTRE DE FORMATION DU BUTOR

232 boulevard Jean Jaurès

97490 Sainte-Clotilde

☎ 0262 21 08 26 / 0692 45 48 43

@ centredeformationdubutor@gmail.com

AUTO-MOTO ECOLE DU BUTOR

7 bis avenue de Lattre de Tassigny

97490 Sainte-Clotilde

☎ 0262 94 83 57 / 0692 45 48 43

@ auto.moto.ecole.butor@gmail.com

AUTO MOTO ÉCOLE DU BUTOR

7 bis avenue De Lattre de Tassigny 97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 83 57 – Portable : 0692 45 48 43 - Mail : auto.moto.ecole.butor@gmail.com

SIRET 801 352 196 00019 – CODE APE 8553Z – AGREMENT E13 974 00320

Organisme de formation déclaré sous le numéro 04973259797